

La Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)

Vous êtes salarié ? L'AMIEM est là pour vous accompagner !

VOUS AVEZ DES PROBLÈMES DE SANTÉ ?

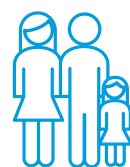
qui entraînent des inquiétudes...



Financières



De logement



Familiales



Sur votre situation
médicale



Sur votre avenir
professionnel



Une équipe de spécialistes peut vous aider et vous accompagner avant ou pendant votre arrêt de travail.

NE RESTEZ PAS SEUL(E) !

Prenez contact avec votre médecin du travail



1



via le numéro unique
AMIEM : **02 97 362 262**

OU

2



par mail à
cellulePDP@amiem.org

Flashez ce QR CODE,
pour contacter la cellule
PDP par formulaire !

OU

3

